

Grandes lignes de l'accord relatif aux traitements conjoints

entre Nous et notre Réseau Primaire en charge des activités de distribution de nos Produits et/ou Services

Les termes figurant en majuscule ci-après mais non définis dans le présent document ont le sens qui leur est donné dans notre [Politique de Protection des données personnelles](#).

1. Que veut dire être un « responsable de traitement conjoint » et quel est l'objectif de ce document ?

Lorsque nous,

- **Renault s.a.s**, située en France, au 122, 122 bis avenue du Général LECLERC – 92100 Boulogne-Billancourt CEDEX, ci-après « Nous », et ses dérivés « Nos », « Notre »,

déclarons avoir un rôle de responsable de traitement conjoint avec

- notre **Réseau Primaire**, qui assure un maillage territorial par l'implantation d'établissements physiques comme des concessions, agences ou garages.

cela signifie que Nous déterminons ensemble avec ces entités, par le biais d'une décision commune ou de plusieurs décisions respectives, comment et pourquoi vos données personnelles sont utilisées.

Ce document a vocation à vous informer de la répartition de ces obligations entre Nous et les autres responsables conjoints listés ci-avant. Dans ce document vous trouverez la réponse à certaines de vos questions, par exemple :

- l'entité chargée de répondre à l'exercice de vos droits,
- l'entité chargée d'assurer la mise en place et le maintien des mesures de sécurité à l'égard de vos données personnelles,
- ce qu'il advient de vos données si le traitement conjoint cesse, etc.

2. Quels sont les traitements pour lesquels nous sommes responsable conjoints de traitement ?

Les traitements pour lesquels nous sommes responsable de traitement conjoint sont décrits dans notre [Politique de Protection des données personnelles](#) (voir la rubrique 3.1 – Les objectifs que nous poursuivons lorsque nous traitons vos données personnelles).

3. Quelles sont les catégories de données que nous traitons conjointement ?

Les catégories de données personnelles que nous traitons conjointement sont celles décrites dans notre [Politique de Protection des données personnelles](#) (voir en particulier la rubrique 2- Quelles données personnelles traitons-nous ?).

4. Comment nous nous sommes repartis les rôles et obligations à l'égard des traitements conjoints de vos données ?

Rôles concernant les obligations des responsables conjoints	Renault s.a.s	Réseau Primaire
Mise à jour à jour de vos données dans le cadre d'une gestion centralisée des bases	☒	☒

de données relative à nos clients		
Obligation d'information de nos Clients concernant le traitement de leurs données personnelles	☒	☒
Le point de contact à privilégier (*) pour exercer vos droits concernant un ou plusieurs traitement(s) conjoint(s)	☒ <i>Voir les modalités d'exercice de vos droits en consultant la section 5 de la Politique de Protection des données personnelles</i>	-
Opérer la coordination entre les responsables de traitement afin de vous adresser une réponse unique et complète à votre exercice des droits	☒	
Vous adresser la réponse à l'exercice d'un ou plusieurs de vos droits en matière de données personnelles	☒	
Mise en place d'un recueil de consentement à des fins de prospection commerciale par les responsables conjoints de traitement	☒	☒
Assurer la traçabilité du consentement recueilli et en conserver la preuve	☒	☒
Respecter les finalités qui vous ont été communiquées dans le cadre des mentions d'information fournies au moment de la collecte	☒	☒
Sécuriser les données personnelles	☒	☒
Gérer les éventuelles violations de données personnelles (ex : prendre toute mesure adaptée visant à atténuer les effets négatifs éventuels de celle-ci, réaliser si besoin les notifications à l'autorité de contrôle compétente et, si applicable, adresser une information aux personnes concernée)	☒	
Sort de vos données si nous cessons le(s) traitement(s)	☒	☒

conjoint(s) de vos données personnelles	<i>peut poursuivre le traitement de vos données personnelles en tant que responsable du traitement indépendant (sous réserve du respect des obligations applicables)</i>	<i>peut poursuivre le traitement de vos données personnelles en tant que responsable du traitement indépendant (sous réserve du respect des obligations applicables)</i>
---	--	--

(*) Notre désignation comme étant votre contact privilégié pour exercer vos droits à l'égard des traitements conjoints dont Nous vous informons dans notre [Politique de Protection des données personnelles](#) (voir en particulier la rubrique 3.2 – Les objectifs du traitement de données personnelles), vous permet de faire l'économie de démarches en ce sens auprès de chaque responsable de traitement conjoint.

Version mise à jour : Octobre 2024